

## NOTIFICATION

Jours et heures d'ouverture TLJ 8h30-12h00 13h30-16h00

Téléphone : 0297681771  
Télécopie : 0297681762  
Courriel : sandrine.gaillard1@dgfip.finances.gouv.fr  
BIC : BDFEFRPPCCT  
IBAN : FR743000100859A5600000000065

### DE SAISIE À TIERS DÉTENTEUR

Le 03/02/2015

EXPÉDITEUR DDFIP MORBIHAN  
35 BD DE LA PAIX  
BP 510  
56019 VANNES CEDEX

DESTINATAIRE   


#### Vos références

Référence du titre de perception :  
BRET 11   
Date d'émission : 11/07/2011

Référence du titre de perception :  
Date d'émission :

N° SAISIE À TIERS DÉTENTEUR : 21/2015 SG

#### Tiers détenteur saisi

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VANNES  
MUNICIPALE  
BD DE LA PAIX  
56000 VANNES

#### Votre situation

Nature de la créance : ~~TAXE AMENAGEMENT~~  
*Occupation Domaine public sans Autorisation*

|                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| Principal :                    | 115 €          |
| Majoration 10% :               | 7,50 €         |
| Nature de la créance :         |                |
| Principal :                    | €              |
| Majoration 10% :               | €              |
| Total en Principal :           | €              |
| Total Majoration 10 % :        | €              |
| Frais :                        | €              |
| Somme déjà versée :            | €              |
| <b>SOMME RESTANT À PAYER :</b> | <b>119,50€</b> |

Madame, Monsieur,

Vous restez redevable de la somme à payer indiquée dans le cadre « Votre situation ».

En application des dispositions de l'article L.273 A du livre des procédures fiscales, j'ai demandé ce jour au tiers détenteur désigné ci-dessus de verser ce montant à ma caisse, dans la limite des fonds qu'il détient pour votre compte ou dont il est redevable envers vous.

Toute contestation relative à cette saisie doit être portée auprès du service dont les coordonnées figurent en haut du présent document, dans le délai de deux mois à compter de la présente notification (conformément aux articles 117 à 119 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, dont vous trouverez copie au verso).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public

